

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret\\_Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 43 \(8\)Item](#)[Marie Moret à Offroy et Cie, 16 novembre 1889](#)

## Marie Moret à Offroy et Cie, 16 novembre 1889

**Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Les relations du document

**Collection Correspondant.e.s**

[Offroy et Cie](#) est destinataire de cette lettre

---

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)  
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)  
Date de rédaction[16 novembre 1889](#)  
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère  
Destinataire[Offroy et Cie](#)  
Lieu de destination60, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris

### Description

Résumé  
Sur l'envoi par la poste de titres de la rente italienne.

# Mots-clés

[Finances personnelles](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 16/11/2020

Dernière modification le 26/04/2023

---

262

Guise Familistère 16 Novembre  
1889

Messieurs Offroy et C<sup>ie</sup>,

J'ai le honneur de vous accuser  
réception de votre lettre d'hier.

J'ai porté écriture conforme de la  
somme de 317 fr. 20 indiquée.

— Ce que vous me dites de l'envoi  
possible par la poste avec déclaration  
de valeur intégrale de mes 9198 fr. de  
rente italienne sous un seul pli et  
pour un trentaine de francs de frais,  
s'écarte tellement des prescriptions  
postales courantes (maximum de la  
déclaration dix mille francs ; droit de  
chargement un franc pour mille) que  
je ne puis faire autrement que de  
vous le signaler, en vous priant  
de bien vouloir me donner les  
informations nécessaires pour  
qu'au besoin je puisse de mon  
côté vous adresser des titres par  
cette même voie, si elle offre  
une sécurité absolue ?

Si n'y a pas eu erreur dans vos bureaux et que ce dernier point soit incontestable, vous pouvez m'adresser ainsi mes lettres; sinon veuillez m'en aviser.

Agitez je vous prie,  
Messieurs, l'assurance de toute  
ma considération

Marie Gadin